

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DECADI 20 Nivôse.

(Ere vulgaire.)

Vendredi 9 Janvier 1795.

Le Bureau des Nouvelles Politiques, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des Moulins, n°. 500, au coin de la rue Thérèse. Le prix de la Souscription est actuellement de 45 livres par an, de 24 livres pour six mois, et de 15 livres 10 sols pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-PONTAÏLLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style). On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Bas, chez le cit. HONORÉ, au Bureau de la Poste, à Bruxelles.

AUTRICHE.

De Vienne, le 12 décembre.

Le gouvernement a convoqué les états de l'Autriche inférieure, ceux de la Transylvanie & ceux de Hongrie, afin qu'ils délibèrent sur les moyens de fournir aux frais & à l'entretien de la guerre pour la campagne prochaine. Ces convocations s'exécutent si lentement, qu'il est aisé de voir que les habitans de ces contrées sont peu disposés à la continuation de la guerre.

Notre cabinet ne croit pas que les mesures politiques qu'il combine avec les cours alliés doivent être connues des sujets de la maison d'Autriche, tant on traite de ces objets avec un profond secret. Le premier ministre expédie lui-même toutes les dépêches de quelque importance, & les remet aux couriers chargés de les porter au-dehors.

Depuis quelque-temps on fait passer en Pologne une grande quantité d'artillerie, de munitions, de pontons & d'instrumens de guerre, qui annoncent que la cour impériale a des précautions à prendre de ce côté. On suppose que les changemens survenus dans le ministère ottoman exigent que nous nous mettions en mesure contre lui.

Ce qu'il y a de certain, c'est que notre correspondance avec la Russie est plus active que jamais, & que la cour de Pétersbourg a envoyé ici un négociateur accrédité. Est-il question d'un nouveau partage de la Pologne? Catherine a-t-elle alarmé François sur la prétendue ambition de la Porte, & veut-elle intéresser l'empereur à embrasser sa cause contre l'empire ottoman? Tous ces projets de Catherine sont croyables, quand on voit qu'elle n'a cessé de promettre & de ne pas tenir à la coalition l'envoi d'une armée auxiliaire sur le Rhin. On assure qu'elle a renouvelé aujourd'hui cette offre, & qu'elle ne parle pas de moins de 80 mille Russes. Cette offre est vraiment grande, mais elle est sincère? On se demande si il est prudent à la coalition d'y compter; & le passé répond affirmativement que non.

On va même jusques à assimiler la politique de la Russie à celle de l'Angleterre, qui a constamment dit à ses alliés: Aidez-moi, & qui a recueilli toute seule les avantages de la guerre dans laquelle elle les a engagés.

ANGLETERRE.

De Londres, le 29 décembre.

Nous apprenons par des lettres de la Méditerranée, que les équipages de différens vaisseaux de guerre ont fait les instances les plus pressantes pour être renvoyés dans leur patrie, & que dans toute la flotte il regne une disposition générale à la révolte.

Le bruit court que 20,000 Autrichiens doivent bientôt renforcer l'armée qui se trouve en Hollande. Les troupes britanniques comptent beaucoup sur l'arrivée prochaine de ce renfort.

Pour preuve additionnelle de ce que nous avons déjà plusieurs fois assuré, relativement aux vues prétendues pacifiques de notre gouvernement, nous dirons aujourd'hui qu'on a donné ordre d'étendre, jusqu'au 25 décembre 1795 la tenue des contrats sur la fourniture des objets nécessaires aux troupes.

De Portsmouth, le 27 décembre.

Hier, en conséquence d'un ordre des lords de l'amirauté, le Prince de Galles, de 98 canons, & l'Hector, de 74, sont descendus de Portsmouth à Spithead pour s'y joindre à l'escadre qui doit sortir incessamment.

La Reine-Charlotte, de 110 canons, qui a toujours porté jusqu'ici le pavillon de l'amiral Howe, est actuellement en réparation, & il n'est pas possible que ce vaisseau puisse sortir avec la flotte, attendu qu'elle a reçu ordre d'appareiller sous deux ou trois jours. L'amiral Howe est attendu à Portsmouth pour demain 29 décembre; il doit monter le Royal-Sovereign, de 100, qui se trouve actuellement à Spithead.

Les amiraux, le lord Bredport (ci-devant Hood, fils

de l'amiral du même nom) & lord Gardner, sont aussi attendus pour le même jour.

Voici la liste de l'escadre qui a ordre de sortir de Spithead.

Le Royal-George, le Royal-Sovereign, de 110 ; le Duc, le Londres, le Barfleur, le Prince de Galles, de 98 ; le Cesar, de 80 ; le Vaillant, le Leviathan, le Bellerophon, l'Invincible, le Hector, le Gibraltar, le Culloden, le Vénérable, le Thunderer, de 74.

Au total 16, qui seront joints par dix autres vaisseaux de Plymouth, parmi lesquels se trouve l'Imprennable, de 98.

De Plymouth, le 27 décembre.

La Perle, de 32 canons, est partie hier pour l'Irlande ; la Pomone, de 44, partie de même pour Falmouth, afin de s'y joindre à l'escadre stationnée dans ce port. La Kipera, de 14, & le Spider, de 12, sortis en croisière. Arrivés de l'Est la Pilote, de 16 canons, ayant sous escorte un grand nombre de bâtimens. Arrivés en outre les vaisseaux de guerre hollandais, dont les noms suivent : le Zeeland, de 64 ; le Steormin, de 20, & le Pyl, de 16. Ces vaisseaux, venant directement de la Hollande, ont sous escorte un grand nombre de bâtimens destinés pour les pays étrangers.

Extrait d'une lettre reçue au café de Lloyd, le 27 décembre.

Du quai de Brixham, à Torbay, le 24 décembre.

Monsieur,

C'est avec peine que je vous annonce que notre flotte reste encoë à Torbay ; comme il fait dans ce moment-ci un orage des plus terribles, vent E. N. E., nos bâtimens sont cruellement ballottés & la mer s'enfle d'une manière effrayante. Le brick l'Actif, détaché tout-à-l'heure de ses ancres, s'est porté contre l'Esmeralda & lui a enlevé son beaupré. Dans le moment où j'écris, l'Actif se trouve dans le plus grand danger au milieu des récifs. Une de nos chaloupes, en voulant lui porter des secours, a malheureusement chaviré ; il a péri deux hommes, les autres, au nombre de six, ont été sauvés par un de leurs camarades qui s'étoit attaché à la chaloupe. Un autre brick vient d'être enlevé de dessus ses ancres & jeté sur la côte ; on craint pour son équipage. Quels événemens ! Dieu veuille que l'orage cesse.

Siens, G. SANDERS.

Les renforts qui ont mis les Français en état de se rendre maîtres de la Guadeloupe comprennent 3 mille hommes de troupes de terre, outre une force navale de deux vaisseaux de ligne, deux frégates & un sloop. Nous avons plusieurs fois annoncé que cette escadre étoit partie de Brest pour les Indes-Occidentales ; pour ajouter encore à la triste situation de nos affaires dans cette partie du monde, on a appris hier que les troupes parties d'Irlande, pour se rendre aux Isles-du-Vent, avoient été forcées par les gros vents de relâcher à Gibraltar. A l'égard des nouvelles de Saint-Domingue, nous les avons déjà publiées, & il est inutile de nous y arrêter aujourd'hui ; nous n'ons seulement qu'il est à craindre qu'elles ne soient également vraies.

Les nouvelles de la Guadeloupe, telles qu'on les a rendues jusqu'ici, ne sont pas exactes ; c'est un petit

camp, composé de 400 hommes sous les ordres du général Graham, qui s'est rendu aux Français. Le général Prescott, commandant de l'isle, s'est retiré au fort Charles avec le reste des troupes britanniques, dans l'espérance de s'y défendre jusqu'à ce qu'il lui arrive des secours de l'Angleterne ; mais, comme nous savons que ces secours n'ont pu arriver, il y a tout lieu de croire qu'il a été aussi obligé de capituler.

Ce sont les républicains des isles françaises, réfugiés dans les possessions danoises & suédoises, qui sont venus renforcer leurs compatriotes à la Guadeloupe.

On dit aussi que Rochambeau a été occupé depuis longtemps à ramasser sur le continent de l'Amérique les Français qui s'y trouvoient, & qu'ensuite il les faisoit passer à la Guadeloupe & à Saint-Domingue, au nombre de 30 ou 40 à-la-fois. Ceci est au moins très-probable, vu que c'étoit un moyen pour Rochambeau d'assurer la convention nationale de sa fidélité envers la république. Il est même possible qu'il ait été conseillé à cet égard par son père, le vieux maréchal de Rochambeau, qui est actuellement membre d'un comité créé à Paris pour les opérations militaires, sous l'autorité du comité de salut public.

Les forces envoyées de Brest sont probablement réduites aux Indes-Occidentales dans ce moment-ci ; tandis que sept régimens britanniques destinés pour le même service restent malades depuis deux mois sur des bâtimens de transport, privés de tous les secours nécessaires à des hommes qui se trouvent dans une situation pareille. Telle a été la mortalité parmi ces régimens, qu'un d'entre eux est actuellement réduit à moins de cinquante hommes effectifs.

(Extrait du Morning-Post.)

F R A N C E.

De Paris, le 20 nivôse.

On écrit de Lyon que le receveur du district de cette ville, nommé Andrieux, & membre de la ci-devant commission qui jugeoit en masse, vient de s'évader avec sa femme, 2 millions en assignats & 120 mille livres en or.

Les lettres de Bruxelles portent que les représentans du peuple dans la Belgique viennent d'imposer, pour la seconde fois, la ville de Bruxelles à une contribution de cinq millions en numéraire, payable dans le délai de trois décades ; si, au bout de ce terme, cette nouvelle contribution n'est point remplie, chaque jour qu'elle tardera en sus à l'être, la fera augmenter de cinquante mille livres. Un second arrêté des mêmes représentans demande à la Belgique trois cents mille paires de souliers pour les armées.

On écrit de Rouen, que plusieurs membres s'étoient rendus au local des séances de la société populaire, lorsqu'une grêle de pierres jetées par le peuple dans l'assemblée, obligea les sociétaires à se retirer. Legendre se monta à la tribune, & a tâché de ramener le calme ; des pierres jetées de son côté l'ont obligé de descendre ; s'est retiré ; on entendoit de toutes parts, à bas les hommes de sang ; vive la république, vive la convention nationale ! Des pierres lancées de diverses parties de la salle ont excité les réclamations de plusieurs citoyens qui craignoient avec raison, que la statue de la liberté ne fût endommagée. Pendant ce tems, des citoyens se soient & renversoient la tribune & ses gradins : les mag-

trats du peuple ont paru, & tout s'est dissipé. La salle a été fermée & les clefs déposées à la commune. La société a été ensuite installée conformément à un arrêté de la commune. Le président, dans un discours, a fait sentir aux membres accusés par l'opinion publique, la nécessité de s'abstenir de paroître dans son sein.

Le 12, au spectacle dit des Arts, le public a demandé le directeur pour ôter le bonnet rouge placé aux seconds au-dessus de la loge des officiers publics. Après un quart-d'heure de mouvement, l'officier municipal, pour ramener la tranquillité publique, a demandé le vœu du peuple, qui s'est prononcé pour que le bonnet fut ôté; mais il n'a pas cru devoir y obtempérer sans en avoir déferé au conseil général. Il a observé qu'il étoit d'autant plus surpris de cette demande, que c'étoit le signe sacré de la liberté: le public a persisté pour qu'il fut mis à bas, en disant que c'étoit un bonnet de sang. Un citoyen a monté aux seconds & l'a détaché avec son bâton.

Au Rédacteur des Nouvelles Politiques.

CIT OY E N,

Si ce premier essai de réflexions patriotiques convient au plan de votre feuille, vous l'y insérerez, & je vous en adresserai d'autres. Si vous ne jugez pas à propos de le publier, je m'en importunerai pas une seconde fois.

Le Réveil de l'homme de lettres. N^o. 1^{er}.

Salomon, dit le Sage, quoique despote, nous a avertis, il y a trois mille ans, qu'il y avoit un *tems pour parler* & un *tems pour se taire*. Cette maxime est bonne, car elle convient à tous les siècles & à tous les pays. Le tems de se taire n'a duré que trop long-tems parmi nous; le tems de parler est venu; c'est aux hommes éclairés à le mettre à profit pour le salut public. Quiconque se croit en état de produire une seule idée utile, en doit compte à la patrie, à l'humanité même; car la destinée future du genre humain est peut-être liée plus qu'on ne croit à la destinée de la république françoise.

La convention nationale vient de donner un nouveau témoignage des sages principes qui la dirigent depuis la destruction de nos féroces & plats triumvirs, en cherchant à relever les sciences & les arts de la funeste oppression où les tenoit depuis quelque tems une ignominieuse tyrannie. Les Scythes crevoient les yeux à leurs esclaves; Robespierre étoit plus barbare que les Scythes. Le législateur qui veut créer une constitution libre évoque de par-tout la lumière, parce qu'il ne la craint pas & qu'il en sent le besoin.

Le décret qui vient de distribuer 300 mille liv. entre une centaine de citoyens utiles & paisibles, voués aux études qui instruisent l'homme, ou aux arts qui le consolent, pesera peu sur le trésor national, d'où nous avons vu couler dans une seule année plus de 300 millions pour soudoyer quinze cents mille délateurs, recors, geoliers, sicaires & bourreaux, invités à chercher à l'envi de nouveaux secrets pour tourmenter la pauvre espèce humaine.

Je n'examinerai pas la liste des noms présentés à la bienfaisance de la convention; sous le rapport d'une injustice distributive rigoureuse; je ne ferai aucune réflexion sur cette association, qui étouffe d'abord, de beaucoup de noms justement célèbres avec d'autres noms justement obscurs; je ne discuterai point cette combinaison délicate

de mérite & de besoin, qui a dicté la distribution, & d'après laquelle il est difficile d'apprécier la somme de mérite qui doit suppléer au besoin, ou la somme de besoin qui peut suppléer au mérite: cette manière de voir seroit tout à-la-fois mesquine & injuste. C'est sous les rapports politiques, qu'il convient sur-tout, d'envisager une mesure de bienfaisance, par laquelle le législateur s'est moins proposé de récompenser des savans & des artistes, que de rendre un hommage éclatant aux sciences & aux arts. Comme tout est grace pour les donataires, celui qui a reçu davantage peut être tenu à plus de reconnaissance sans en être plus vain; celui qui a reçu moins doit être encore satisfait; celui qui a été négligé, s'il a le sentiment de dignité qui convient à un homme de lettres & à une ame libre, doit applaudir plus haut que les autres à un acte de munificence nationale, qui, par ces encouragemens accordés à tous les talens & à tous les arts, semble les appeler à concourir de tous leurs moyens à la régénération si urgente des principes de la morale, du bon goût, & de la vraie liberté; principes déjà profondément pervertis par le vandalisme & l'anarchie.

J'aime à croire que, parmi les hommes de mérite qui ont eu part aux dons de la convention, ceux qui étoient les plus dignes par leurs talens & leurs ouvrages, les ont obtenus sans les avoir sollicités. J'en jugeois ainsi par l'erreur même qui a placé sur la liste le nom de Roubaud, auteur des *Nouveaux Synonymes Français*: cet écrivain estimable, qui eut été bien digne des bienfaits de la nation, est mort, si je ne me trompe, il y a trois ou quatre ans. Cette erreur, loin d'être un sujet de critique, atteste l'impartialité du comité, qui n'a pu évidemment être guidé dans ce choix que par le mérite de l'ouvrage sans aucune partialité pour l'auteur.

Comme je ne veux pas dérober trop de place aux objets plus importans de votre feuille, je reviendrai sur le même sujet dans un second numéro.

Le résumé des dépenses faites pour la conquête de la liberté, s'est prodigieusement accru par l'adjonction des dépenses qu'a occasionnées la création de la tyrannie de Robespierre; c'est un travail vraiment immense que celui qui doit séparer ces deux natures de dépenses: les premières doivent être continuées, les secondes doivent être abolies. Tout l'art des successeurs du tyran consiste à amalgamer les unes & les autres, de manière qu'ils fassent confondre les réformes qui les menacent, avec celles qui touchent au maintien de la liberté publique. C'est à procéder à cette ventilation difficile que la convention nationale & l'esprit public doivent s'appliquer de concert, & ce n'est pas une petite tâche.

Il semble aux bons citoyens, à ceux qui soupirent après la tranquillité qui doit nous redonner le bonheur & l'abondance, qu'il est souverainement important que le problème de la félicité publique & des moyens de la consolider, cesse d'être livré à des discussions inutiles & dangereuses. Ces bons citoyens ne peuvent croire que les injuriés mêmes des finances de la république puissent être mis en balance avec le retour à une exacte justice, & à une moralité dont la tyrannie nous avoit trop écartés.

Il a été agité la question de diminuer le nombre des communes & des municipalités, & cette discussion a pris naissance dans les projets d'économie. Un de nos papiers s'élève avec force contre cette mesure qu'il croit dange-

rense en soi & contre-révolutionnaire ; il prétend que l'établissement des petites communes s'est fait de lui-même , & qu'on ne le renverseroit pas sans établir une dangereuse propension des grandes communes , c'est-à-dire de celles des villes , à soumettre à leur aristocratie les communes des campagnes qui ont été les plus fermes appuis de la république ; il présente les états de population qui constatent que les communes de mille citoyens & au-dessus ne renferment qu'une population de 8 millions 500 mille âmes, tandis que les petites communes en renferment 18 millions 500 mille. Il conclut de ce rapprochement que si les communes des villes étoient seules conservées , celles des campagnes deviendroient bientôt leurs sujettes , & verroient nécessairement renaitre pour elles le régime des intendants, des subdélégués & de tout l'attirail du despotisme monarchique.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de LÉTOURNEUR (de la Manche).

Séance du 19 nivose.

Louvet, député mis hors de la loi, demande, dans une lettre à la convention, qu'elle lui rende le feu & l'eau.

Représentans, écrit-il, Hébert poussa sur moi tous les hommes de sang : Pache vint me dénoncer : Henriot s'arma contre vous pour me saisir : Couthon décréta qu'on m'arrêteroit ; Saint-Just créa mes crimes ; Amar dressa mon acte de proscription ; Barrere me mit hors de la loi.

Cependant, ajoute-t-il, Amar & Barrere siegent au milieu de vous ! Forcez-les à regarder leur victime en face ; à m'accuser, moi présent, devant des juges équitables, & non, comme ils l'avoient fait, devant un horde d'assassins qu'ils appelloient des juges.

Enfin Louvet dit qu'il ne rappellera pas tout ce qu'il a souffert, mais seulement que le premier il attaqua Robespierre ; que le premier il dénonça, & les crimes que le tyran avoit commis, & ceux qu'il méditoit.

Cette lettre est renvoyée au comité de sûreté générale.

Barras demande la parole pour une motion d'ordre. Un jour mémorable, dit-il, le 21 janvier approche ; c'est le jour où le dernier tyran expia ses crimes sur l'échafaud : je ne sais s'il y a un décret qui veuille que l'anniversaire de ce jour soit célébré par une fête dans toute la république.

Oui, oui, s'écrie-t-on : toute l'assemblée se leve ; les cris de vive la république retentissent de toutes parts.

Barras demande que le comité d'instruction présente un projet de fête, qui aura lieu le 21 janvier dans toute la république ; il demande de plus que le procès-verbal de cette séance soit envoyé à toutes les communes. C'est, dit-il, la meilleure maniere de répondre aux calomnies dirigées contre la convention ; de prouver à la poignée de royalistes que leur espoir doit être déçu sans retour, & que la convention ne cessera jamais de leur faire une guerre à mort.

L'assemblée nationale se leve de nouveau & applaudit long-temps.

Duhem demande que cette fête soit célébrée, non-seulement dans les communes, mais aussi dans les armées & aux avant-postes. — Vifs applaudissemens.

Il sera beau, dit-il, de voir nos armées de terre & de mer célébrer la mort d'un tyran à la face de tous les tyrans de l'Europe ; que leurs canons, que leurs

cris, que leur joie républicaine retentissent ce jour à aux oreilles de tous les despotes ; que la terre ainsi que la mer répètent leurs accens, & que les trônes tremblent. — On applaudit de nouveau à plusieurs reprises.

Peyniers demande que cette fête soit décrétée pour chaque année ; Maure, que les discours prononcés soient imprimés ; un autre membre, que le lendemain de la fête on fasse le rapport sur la famille Capet.

Toutes ces propositions sont décrétées au milieu des acclamations & du cri sans cesse répété de vive la république.

Boissy d'Anglas fait décréter que les vaisseaux neutres pourront mouiller dans les ports des Isles de Rhé & d'Oleron.

L'assemblée renvoie à son comité des finances, ainsi qu'il l'a demandé lui-même, la proposition faite par le même membre, d'exempter de toute retenue les rentes des créanciers de l'état. Il observe que c'est la classe de citoyens qui souffre le plus du renchérissement des denrées : les salariés en souffrent aussi ; mais la diminution du nombre des places permettra à la convention d'en augmenter les salaires.

Clauzel, Duhem & quelques autres demandent que l'exemption des retenues ne porte que sur la classe des petits rentiers.

Cambon représente que cette question peut être envisagée sous plusieurs points de vue : il demande le renvoi pur & simple. — Ordonné.

Pelet annonce qu'un de nos vaisseaux a échoué sur les côtes de Brest ; personne n'a péri : on espère même sauver une grande partie de la cargaison. Il donne connoissance ensuite des prises que voici :

Courier du 11 nivose. — Prises faites par les bricks la Liberté & le Hazard, mouillés au Port-la-Montagne.

- 1 brick anglais chargé de fruits secs.
- 1 bâtiment chargé de légumes secs pour l'Espagne.

Prises faites par les corvettes la Jalouse, la Fraternité & le Cutter-la-Montagne.

- 1 navire hollandais chargé de seigle.
- 2 idem chargés d'avoine.
- 1 galiotte prussienne chargée de seigle.
- 5 navires prussiens chargés d'avoine.
- 1 brick anglais chargé de diverses marchandises.

Prise entrée au port du Passage.

1 navire espagnol chargé de cacao & sucre, puis par le lougre le Brillant.

Prises faites par la corvette la Nayade.

- 1 navire hollandais chargé de planches.
- 1 idem chargé de sel, cuirs en poil, savon & vin.
- 1 navire chargé de bois de construction.
- 1 idem chargé de laine, toile & amidon.
- 1 navire anglais coulé par idem.

Prises faites par la corvette le Subtil.

- 2 navires anglais coulés à fond.
- 1 navire hollandais idem.

Prises faites par le chebec le Spartiate.

3 navires anglais chargés de sucre, café, coton & indigo, dont un armé de dix canons.

Prise entrée à Nice.

- 1 navires chargés de sucre, cordages & soude,